

Fait religieux à l'école? Une source de paix!

L'invité

Patrick Schmied
Président
d'un groupe
citoyen*



La nouvelle loi sur la laïcité à Genève contient un article majeur, et qui n'a généré que peu de divergences. Il s'agit de l'article 11 «Enseignement du fait religieux dans les établissements scolaires publics».

Cet article suit la ligne tracée par le Conseil d'État en septembre 2006, qui estimait, en réponse à une motion sur ce sujet, qu'il était essentiel que l'enseignement du fait religieux soit pris en compte dans les écoles publiques genevoises. Concrètement, il chargeait le DIP d'encourager les enseignants à traiter de cette question en classe dans le respect de la laïcité, de renforcer les offres de formation initiale et continue de enseignants, et d'inclure dans

les plans d'études du primaire et du secondaire, des éléments de philosophie, de valeurs et de lien social. Enfin, il souhaitait que le débat soit maintenu avec la société civile.

Pourquoi la connaissance des religions est-elle si importante, alors que notre société est profondément sécularisée et que nous vivons dans une remarquable paix religieuse?

Précisément parce que cette paix mérite d'être soignée et entretenue, au moment où la religion fait son retour dans le débat et l'espace public, trop souvent pour ses manifestations négatives.

Or on sait que l'ignorance engendre la peur, et que celle-ci incite à l'intolérance, qui à son tour peut déboucher sur la violence, même dans des populations pacifiques.

A contrario, la connaissance et l'échange sont sources de paix. À titre d'exemple, on n'a pas assez parlé de l'action remarquable que

mènent depuis plusieurs années une quinzaine de communes genevoises et suisses sous le nom d'«Ethnopoly»: des enfants ou des adolescents voyagent pendant une

«On sait que l'ignorance engendre la peur, et que celle-ci incite à l'intolérance, qui à son tour peut déboucher sur la violence»

journée dans leur commune et rendent visite à des personnes de différents pays du monde. Ainsi, ils apprennent à connaître leurs voisins, leurs coutumes, leurs fêtes, religieuses ou non. Ainsi, l'autre devient familier, proche, amical. Il n'est plus une abstraction.

Du côté des enseignants, trois

décennies d'absence de formation sur les religions ont laissé bon nombre d'entre eux désemparés face à des demandes parfois pressantes des élèves et de leurs parents. Ils sont nombreux à avoir fait bravement face à ces difficultés, soit par leur propre initiative, soit grâce aux quelques formations continues facultatives du DIP. Grâce à eux, Genève n'a pas eu à déplorer de problème grave jusqu'ici. Mais il est temps que l'État honore la promesse de 2006 en les dotant de la formation initiale indispensable!

Informés et pourvus du nécessaire esprit critique par l'école laïque, nos enfants pourront résister à tout prosélytisme. Et s'ils choisissent une religion, ils pourront la vivre sans en avoir honte, dans le respect de ceux qui en auront choisi une autre... ou aucune.

* Groupe citoyen «Culture religieuse et humaniste à l'école laïque»

www.ecolelaïque-religions.org